

Barème de cotisation 2019

	Tarif annuel (€/an)	Couple (+50%) (€/an)
En activité	10 €/mois soit 120 €	180 €
Diplômé entre 2009 et 2013	7 €/mois soit 84 €	126 €
Diplômé entre 2014 et 2018	4€/mois soit 48 €	72 €
Etudiant (dès la première année)	40 €	-
Retraité	7 €/mois soit 84 €	126 €
Hors Poste	5 €/mois soit 60 €	90 €

Sont inclus dans la cotisation à AgroParisTech Alumni

- L'accès à **l'annuaire des diplômés**
- L'abonnement à la **revue Planète Agro**
- L'abonnement aux **offres d'emploi**



Simplifie-toi la vie avec le prélèvement automatique

Tu peux régler ta cotisation 2019 par prélèvement automatique.

Simple et simple à gérer, cette solution offre de nombreux avantages :

- Le règlement de ta cotisation en 1 ou 3 fois ;
- Un seul courrier par an pour valider l'autorisation de prélèvement et son échéancier annuel ;
- La possibilité à tout moment de revenir à un autre mode de paiement.

Si tu souhaites adopter cette solution de paiement :

1/ Coche le mode de prélèvement choisi :

en une seule fois (prélèvement effectué les 1er mars, juin ou octobre en fonction de la date de réception du coupon)

en trois tiers sur ton compte postal ou bancaire (prélèvements effectués les 1^{er} mars, juin et octobre 2019)

2/ Remplis l'autorisation de prélèvement automatique;

3/ Adresse dès aujourd'hui cette feuille avec le bulletin d'adhésion dûment rempli, accompagné **d'un relevé d'identité bancaire normalisé SEPA**, sur lequel figurent ton **IBAN** (International Bank Account Number), en France, sa longueur est de 27 caractères et ton **BIC** (Bank Identifier Code) code unique composé de 8 à 11 caractères (8 pour la banque, 3 pour l'agence bancaire) qui permet d'identifier un établissement bancaire, à l'adresse suivante :

AgroParisTech Alumni - 5 quai Voltaire 75007 PARIS



AgroParisTech Alumni - Cotisation 2019 par prélèvement automatique SEPA

Autorisation à retourner dûment signée avec RIB normalisé SEPA

et ton bulletin d'adhésion

<p>Je choisis de cotiser à AgroParisTech Alumni par prélèvement :</p> <p><input type="radio"/> en une seule fois (prélèvement les 1er mars, juin ou octobre en fonction de la date de réception de ce coupon)</p> <p><input type="radio"/> en trois fois sous réserve de réponse avant le 15 février 2019 (prélèvement les 1er mars, juin et octobre)</p> <p>Montant total du prélèvement : €</p> <p>J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte Je réglerai le différend directement avec le créancier.</p> <p>Fait à _____, le _____</p> <p>Signature _____</p>	<p style="text-align: center;">Autorisation de prélèvement en faveur d'AgroParisTech Alumni ICS : FR48ZZZ427595</p> <p>Bénéficiaire : AgroParisTech Alumni c/o Fédération UniAgro 5 quai Voltaire – 75007 PARIS</p> <p>Mes coordonnées :</p> <p>NOM / Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Etablissement teneur de mon compte :</p> <p>NOM :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal : Ville :</p>
--	---